

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION CS/24-09-2024/Q41

Date de convocation : 18 Septembre 2024

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, M. BRULANT Damien (à partir de la question 11), M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme THUILLEZ Martine
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme PLUCHART Claudine
M. BRULANT Damien : procuration à M. ROUSSEAU Jérémy (jusqu'à la question 10)

Membre absent excusé :

Mme DISDIER Mélanie

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE - DEMANDES DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE – APPROBATION

Monsieur Alain RIQUET, Adjoint au Maire, expose :

Dans le contexte de l'écriture des nouveaux contrats de ville, la Région Hauts-de-France a approuvé, le 5 octobre 2023, son nouveau cadre régional en faveur de la politique de la Ville, pour la période 2024-2030.

A travers ce nouveau cadre, la Région Hauts-de-France a pour objectif le déploiement des projets visant à assurer un mieux-vivre, à développer l'intégration des habitants et à retisser des liens sociaux. Forte de son intervention, déjà concrétisée par son soutien au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, la Région Hauts-de-France veut conforter son action autour de deux priorités :

Priorité 1 : Renforcer l'attractivité des quartiers par l'amélioration du cadre de vie et de l'accès à l'emploi et à la formation des habitants.

Priorité 2 : Développer une plus grande proximité avec les habitants des quartiers par l'accompagnement de la citoyenneté active et la co-construction des contrats de ville.

Dans le cadre des crédits spécifiques mobilisés à cet effet par la Région, 2 dossiers vont être déposés par la ville selon le tableau ci-après :

ACTIONS CONTRAT DE VILLE 2024 - Appel à projets de la Région					
Porteur Intitulé de l'action	Objectif de l'action	Territoire, public visé	Description de l'action	Coût total de l'action	Plan de financement
PILIER : SECURITE					
Renforcer la Citoyenneté					
Avenir Jeunes « Projet d'Initiatives Citoyennes »	- Développer les initiatives citoyennes et participatives par l'accompagnement de micro-projets de proximité en faible coût.	L'ensemble des habitants du périmètre du Contrat de Ville « Quartiers 2030 ».	Ce projet est un dispositif qui vise à soutenir des actions portées collectivement par des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : repas en commun, fête de quartier, rencontre sportive ou concert...	10 000 €	Région : 5 000 € Ville : 5 000 €
PILIER : TRANSITION ENERGETIQUE					
Améliorer l'habitat, le cadre de vie, le renouvellement urbain					
Mairie de Caudry « Fonds de Travaux Urbains »	Le Fonds de Travaux Urbains a pour but de faciliter la participation des usagers à la gestion urbaine de proximité, dans une perspective d'écologie urbaine et d'amélioration du cadre de vie, en assurant une meilleure qualité d'intervention des services publics territoriaux. Il permet de financer des micro-projets d'aménagement urbain.	L'ensemble des habitants du périmètre du Contrat de Ville « Quartiers 2030 ».	Financements de micro-projets d'habitants.	-10 000 €	Région : 20 000 € Ville : 20 000 €
TOTAUX :				50 000 €	Région : 25 000 € Ville : 25 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les crédits politique de la ville auprès de la Région Hauts-de-France pour les deux actions visées dans le tableau ci-annexé,
- de cofinancer les actions concernées en cas de validation des demandes par la Région,
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités en résultant.

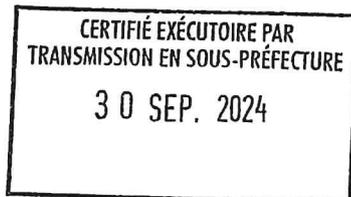
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

**Mme RICHOMME, M. DEVIENNE, M. BAUDOUX, M. COLLIN
NE PARTICIPENT PAS AU VOTE
en tant que personnes intéressées**

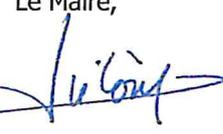
**Mme CHATELAIN NE PARTICIPE PAS AU VOTE
ayant donné procuration à M. BAUDOUX**

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL240924_Q41**
Objet : **Politique de la ville ? Demandes de subvention auprès de la Région Hauts-de-France - Approbation**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique : 059-215901398-20240924-DEL240924_Q41-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20240924-DEL240924_Q41-DE-1-1_0.xml	text/xml	924 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL240924_Q41.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20240924-DEL240924_Q41-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2024 à 15h50min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2024 à 15h50min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2024 à 15h50min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2024 à 15h50min49s	Reçu par le MI le 2024-09-30